Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 58 (1949)

Heft: 4

Rubrik: En deux mots

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN DEUX MOTS

En mai prochain, la Croix-Rouge suisse organisera à nouveau sa traditionnelle collecte, destinée à lui permettre de remplir les tâches suivantes:

- a) Création d'une école pour infirmières-chefs;
 modernisation de l'école d'infirmières du Lindenhof,
 à Berne, et soutien de la Source, à Lausanne;
 aide aux infirmières malades et nécessiteuses.
- b) Développement et exploitation du service de transfusion sanguine.
- c) Acquisition, décentralisation et stockage de matériel d'hôpital — lits, literie, matelas, lingerie, etc. pour les besoins de la population civile en cas de catastrophes ou d'épidémies.
- d) Hospitalisation en Suisse d'enfants prétuberculeux étrangers ou légèrement tuberculeux.
- e) Lutte contre la tuberculose infantile à l'étranger, par des envois de secours en faveur de homes d'enfants et de sanatoriums.

Afin de mener à bien ces diverses activités, notre Croix-Rouge nationale a besoin de deux millions de francs.

Une affiche tirée à 8500 exemplaires sera placardée en mai prochain dans toute la Suisse à l'occasion de notre grande collecte annuelle. Elle a été exécutée par le dessinateur d'affiches bien connu Coulon, de Neuchâtel.

La Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse a décidé de tenir en mai prochain une conférence de presse, au cours de laquelle elle exposera l'activité actuelle de la Croix-Rouge suisse dans le domaine de la formation du personnel infirmier.

LE COMITE CENTRAL DE LA CROIX-ROUGE SUISSE A DECIDE D'ACCORDER UNE SUBVENTION EXTRAORDINAIRE DE 50 000 FRANCS A L'ECOLE D'INFIRMIERES DE LA SOURCE, A LAUSANNE, QUI EST L'ECOLE ROMANDE DE LA CROIX-ROUGE.

En janvier dernier, une équipe médicale de notre Service de transfusion sanguine s'est rendue à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin en vue d'y effectuer des prises de sang. Sur les 84 aspirants de l'école d'officiers sanitaires qui s'y trouvaient et les 14 officiers et sous-officiers instructeurs de cette école, tous se sont annoncés comme donneurs bénévoles, ce qui a permis d'atteindre le résultat maximum de 100 %. Les 40 litres de sang récoltés, représentant des prises de sang de 4 dl. en moyenne, ont été immédiatement convertis en plasma desséché dans notre laboratoire de Berne.

Lors de sa séance extraordinaire du 29 janvier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a élaboré le projet de nouveaux statuts qu'il soumettra pour étude à la Direction de la Croix-Rouge suisse et aux présidents de nos 78 sections.

La Section de Sierre de la Croix-Rouge suisse a atteint le dimanche 30 janvier son centième abonnement à notre nouvelle revue «La Croix-Rouge suisse», dépassant de 30 exemplaires le contingent que notre Secrétariat général lui avait demandé de placer.

DEPUIS LE DEBUT DE SON ACTIVITE ET JUSQU'A FIN JANVIER DE CETTE ANNEE, LE SECOURS AUX ENFANTS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE A ACCUEILLI EN SUISSE 158 932 ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE.

Du 1^{er} septembre 1945 au 31 décembre 1948, le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a hospitalisé en Suisse 4797 enfants prétuberculeux provenant de 10 pays d'Europe. A la date du 15 janvier dernier, 574 enfants étaient en traitement dans 10 préventoriums de notre pays.

Dans le courant de janvier, la Croix-Rouge suisse a procédé aux envois suivants: un wagon de 7 tonnes de vêtements et de chaussures à destination de la Croix-Rouge hessoise, à Francfort; un wagon de 8 tonnes de vêtements pour enfants à l'adresse de la Délégation de son Secours aux enfants, à Coblence; un wagon de 7 tonnes de vêtements pour la Croix-Rouge bavaroise, à Munich.

A FIN JANVIER, LA COLLECTE DE VETEMENTS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE AVAIT RAPPORTE ENVIRON 40 TONNES.

La Croix-Rouge suisse a mis à nouveau un montant de 5000 francs à la disposition du Comité International de la Croix-Rouge pour ses diverses actions de secours en Palestine.

Un arrangement est intervenu entre la Croix-Rouge française et le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, en vertu duquel ces deux organismes se chargeront du contrôle des 300 prothèses offertes par la Croix-Rouge suisse à des jeunes Français mutilés.

Participant à une soirée organisée le 28 janvier à Bâle au profit des grands mutilés de l'Armée française, le Général de Lattre de Tassigny a adressé ses sentiments de très vive reconnaissance à la Croix-Rouge suisse pour l'aide qu'elle a apportée aux grands mutilés de la première Armée française, en 1946 et 1947, en appareillant de prothèses 700 de ses plus grands blessés.

A L'OCCASION DE SA VISITE OFFICIELLE AU GOUVERNEMENT SUISSE, M. SCHUMAN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, A EXPRIME A LA CROIXROUGE LA RECONNAISSANCE DE TOUTE LA FRANCE POUR L'AIDE QU'ELLE LUI A APPORTEE PENDANT LA GUERRE ET DURANT LES DURES ANNEES D'APRES-GUERRE.